

Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 28.11.2018

Numéro de version 1.1

Révision: 28.11.2018

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit: DARASET 400

FS numéro: 60044

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

GCP Applied Technologies
62 Whittemore Avenue
Cambridge, MA 02140 USA

GCP Canada, Inc.
294 Clements Road W.
Ajax, Ontario L1S 3C6 Canada

Service chargé des renseignements:

Environmental Health & Safety
USA: +1-617-876-1400 (24 hours)
+1-800-354-5414 (8AM - 5PM) Not functional within Massachusetts
CAN: 1-905-683-8561 (24 hours)
Email address: msds.gcp@gcpat.com

Numéro en cas d'urgence (transport): Chemtrec 1-800-424-9300 (heures 24)- États-Unis

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des lésions oculaires graves.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

nitrate de calcium
Calcium nitrite
thiocyanate de sodium

Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.11.2018

Numéro de version 1.1

Révision: 28.11.2018

Nom du produit: DARASET 400

(suite de la page 1)

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

10124-37-5	nitrate de calcium	30-<40%
540-72-7	thiocyanate de sodium	3-<5%
13780-06-8	Calcium nitrite	3-<5%

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales: Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver la peau contaminée sans délai avec du savon ou un détergent doux et de l'eau.

Enlever immédiatement les vêtements trempés de produits chimiques et nettoyer la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Nocif en cas d'ingestion.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CNGHS
(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.11.2018

Numéro de version 1.1

Révision: 28.11.2018

Nom du produit: DARASET 400

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Ce matériel, si séché à une forme poudre solide, deviendra un oxydant, qui peut-être fournir de l'oxygène aux matériaux combustibles.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Éviter le contact avec les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Confiner le déversement, collecter les matières déversées avec une substance inerte (sable, vermiculite, etc.) et placer dans un contenant approprié.

Balayer tout produit renversé et le placer dans des récipients.

Éliminer les matières contaminées en observant la marche à suivre indiquée à la Section 13 de la fiche signalétique.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Risque de lésions oculaires graves.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Éviter la formation d'aérosols.

Observer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle pour éviter l'ingestion.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Éviter l'ingestion de ce produit.

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.

RÉSERVÉ AUX UTILISATIONS PROFESSIONNELLES. GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

(suite page 4)

CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.11.2018

Numéro de version 1.1

Révision: 28.11.2018

Nom du produit: DARASET 400

(suite de la page 3)

Garantir une bonne ventilation.

Ne pas mélanger directement avec des produits acides. Ne pas mélanger directement avec d'autres adjuvants. Des gaz dangereux peuvent se former.

Stocker dans les récipients d'origine.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri de la chaleur.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

STOCKAGE

Indications concernant le stockage commun: Tenir à l'abri de la chaleur.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger contre le gel.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas ajouter d'amines pour ce produit. Peuvent se former des nitrosamines cancérigènes. Contact direct avec les autres adjuvants, eaux de lavage et tout autre matériel causant le pH chute au-dessous de spécification peut entraîner la formation de gaz NO_x, créant une situation dangereuse. L'oxyde nitrique (NO) est un gaz incolore, d'odorless. Dioxyde d'azote (NO₂) est un gaz rouge-brun avec une odeur très piquante, comme agent de blanchiment. L'exposition peut provoquer des irritations aux yeux et les voies respiratoires et les effets les systèmes cardiovasculaires et nervous centrales. Grave surexposition peut être mortelle. Ce danger n'existe pas lorsqu'il est mélangé avec d'autres adjuvants dans le béton.

Protection respiratoire:

Contrôlez l'exposition aux ingrédients à l'aide des paramètres de contrôle sur le lieu de travail (s'ils sont mentionnés plus haut). Si aucun ingrédient n'est mentionné, une protection respiratoire n'est généralement pas obligatoire.

Si les limites d'exposition sont énumérées et sont susceptibles d'être dépassées, utilisez un équipement de protection respiratoire homologué et un type de filtre convenant aux ingrédients énumérés (NIOSH, CEN, etc.).

Protection des mains: Porter des gants imperméables et résistants au produit pour empêcher le contact avec la peau.

Matériau des gants

Les gants doivent être imperméables et résistants au produit. Les gants employés doivent être adaptés au risque à prévenir.

(suite page 5)

CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.11.2018

Numéro de version 1.1

Révision: 28.11.2018

Nom du produit: DARASET 400

(suite de la page 4)

Protection des yeux:


Lunettes de sécurité avec protection écran latéral.



Un masque de protection doit aussi être porté en cas de risque d'exposition aux éclaboussures ou aux pulvérisations.

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

INDICATIONS GÉNÉRALES
Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH (~) à 20 °C (68 °F): 9

Changement d'état:-

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair:	100 °C (212 °F)

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

Température d'inflammation: Non déterminé.

Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.

LIMITES D'EXPLOSION

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Teneur maximale en composés organiques volatils (COV):	Non déterminé.

Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C (68 °F):	1,4 g/cm ³ (11,7 lbs/gal)
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec:-
l'eau: Pas ou peu miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

VISCOSITÉ

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

(suite page 6)

CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.11.2018

Numéro de version 1.1

Révision: 28.11.2018

Nom du produit: DARASET 400

(suite de la page 5)

Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 10 Stabilité et réactivité

Réactivité Stable à température ambiante.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses

Bien que non classées comme comburantes, si on les laisse sécher et entrer en contact avec des matières combustibles, ce produit peut provoquer un incendie.

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matières incompatibles:

Éviter un contact direct avec les autres adjuvants et tout autre matériel qui pourrait causer le pH de ce produit en dessous de 8,0. Ces conditions peuvent entraîner la formation d'oxyde d'azote (NO, NO₂) gaz, créant une situation dangereuse

Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Gaz nitreux

Indications complémentaires:

Se reporter à la section 7 pour plus d'information sur la manipulation, le stockage et les conditions à éviter.

* 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques Nocif en cas d'ingestion.

TOXICITÉ AIGUË

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

10124-37-5 nitrate de calcium

Oral	LD50	302 mg/kg (rats)
------	------	------------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

* 12 Informations écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

CNGHS

Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 28.11.2018

Numéro de version 1.1

Révision: 28.11.2018

Nom du produit: *DARASET 400*

(suite de la page 6)

COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

Indications générales: Aucune pollution des eaux connue.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets Observer les règlements des autorités fédérales, provinciales et locales.

Recommandation:



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

EMBALLAGES NON NETTOYÉS

Recommandation: Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU
DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

Classe(s) de danger pour le transport

DOT, IMDG, IATA

Class

Non réglementé

Groupe d'emballage

DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

Dangers pour l'environnement:

Polluant Marin:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé

Indications complémentaires de transport: Cette classification a été établie pour les envois par camion. La classification pour les envois par d'autres modes de transport devra être établie.

DOT

Remarques :

Not Regulated.

"Règlement type" de l'ONU:

Non réglementé

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 28.11.2018

Numéro de version 1.1

Révision: 28.11.2018

Nom du produit: DARASET 400

(suite de la page 7)

15 Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Afin d'obtenir des informations pour Identification des dangers consulter le chapitre 2.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LIS)

Tous les composants sont compris.

Prescriptions nationales:

Classe	Part en %:
Wasser	51,0
NK	0,5

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Les données figurant dans ce document sont présentées conformément aux divers règlements sur l'environnement, la santé et la sécurité. Il incombe à l'utilisateur de ces données de se tenir à jour en ce qui concerne les risques posés par les substances chimiques, d'établir et de mettre à jour son propre programme et de respecter toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables à la santé et à la sécurité au travail, au droit de savoir et à la protection de l'environnement.

Service établissant la fiche technique:

GCP Applied Technologies
 62 Whittemore Avenue
 Cambridge, MA 02140 USA
 USA: +1-617-876-1400 (24 hours)
 +1-800-354-5414

CNGHS